GEPSo

26 et 27 novembre 2026

Assises Nationales du Handicap

DES DROITS POUR TOUS, UNE RÉALITÉ POUR CHACUN

Quels leviers pour les rendre effectifs partout ?



Niort & Distanciel

Partenaires principaux : casden BANQUE POPULAIRE · mgen GROUPE VYV · Direction[s]

Argumentaire

Il y a 12 % de taux de chômage des personnes en situation de handicap contre 7–8 % en population générale
-DREES-

27 % des saisines du Défenseur des Droits concernaient le handicap en 2024, premier motif depuis 10 ans consécutifs.
-Défenseur des droits-

En 2024, plus de 7 700 jeunes adultes étaient maintenus en établissements pour enfants après 20 ans.
-DREES-

En 2021, sur près de deux millions d'Etablissements Recevant du Public, 300 000 étaient accessibles
-Ministère des Solidarités et des Familles-

En 2021, 20% des saisines du Défenseur des Droits relatives aux droits de l'enfant concernaient des difficultés d'accès à l'éducation d'enfants en situation de handicap
-Unicef-

En 2024, moins de 10% des sites web en France étaient pleinement accessibles aux personnes en situation de handicap
-Ministère des Solidarités et de la Santé-

En 2024, seules 35 % des entreprises assujetties à l'Obligation d'Emploi des Travailleurs Handicapés emploient au moins autant de travailleurs handicapés qu'attendu par l'obligation, tandis que 28 % n'emploient aucun bénéficiaire.
-Ministère du travail et des solidarités-

Argumentaire

Vingt ans après la loi du 11 février 2005, un écart persistant subsiste entre les droits reconnus aux personnes en situation de handicap et leur mise en œuvre effective. Malgré un cadre législatif renforcé, l'accessibilité universelle reste incomplète et inégalement appliquée, en particulier selon les territoires et les types de handicap.

Par ailleurs, l'accès à l'emploi, à l'éducation et aux dispositifs de compensation demeure freiné par des obstacles structurels et culturels : manque de formation des professionnels, rigidité des parcours, préjugés persistants et complexité administrative. Ces éléments limitent l'inclusion réelle et l'exercice des droits.

Ainsi, la question n'est plus uniquement celle des droits formels, mais bien celle de leur effectivité, qui suppose une transformation de l'offre, une meilleure lisibilité des dispositifs et une prise en compte plus fine des besoins des personnes accompagnées tout au long de leur vie.

Dans un contexte où les droits sont affirmés, mais encore partiellement appliqués, comment les professionnels peuvent-ils faire évoluer leurs pratiques pour rendre effectifs les droits des personnes accompagnées ?

Dans quelle mesure cette évolution peut-elle s'appuyer sur une participation réelle des personnes concernées, une meilleure coopération entre les secteurs et une adaptation des réponses aux besoins tout au long de la vie ?
Plus largement, comment passer d'une logique de droits théoriques à leur application concrète, dans une dynamique partagée, tout en respectant les principes du service public, notamment l'inconditionnalité de l'accueil ?

Et si l'inclusion reposait avant tout sur l'écoute, la compréhension mutuelle et l'engagement collectif ?

C'est dans cette perspective que s'inscrivent les Assises Nationales du Handicap, qui visent à accompagner les professionnels dans l'appropriation concrète des enjeux, à valoriser les expériences de terrain, à adonner la parole aux personnes concernées et à outiller les pratiques pour favoriser l'effectivité des droits au quotidien.

« Qu'est-ce qu'un droit s'il n'est pas effectif ? »
Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme, 2023

Public concerné

Professionnel·les du secteur social et médico-social, personnes concernées et aidant·es ou représentant·es de personnes concernées.

Aucun prérequis

Objectifs Pédagogiques

- Repérer les droits actuels des personnes en situation de handicap et de leurs aidants
- Identifier les leviers et les freins pour rendre les droits effectifs partout
- Faire évoluer les pratiques professionnelles en s'inspirant des partages d'expérience et de témoignages.

Formateurs

Intervenants qualifiés sur la thématique du handicap.

Pédagogie et Modalités d'évaluation

- Séances de questions/réponses
- Tables rondes, partages d'expérience, plénières
- Quizz et sondages via WOOCLAP
- Auto-positionnement, auto-évaluation & questionnaire de satisfaction de fin de formation

INSCRIPTION

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 12 novembre ! Cliquez ici pour vous inscrire

Attention : nombre de places limitées à 300 personnes en présentiel !

Les inscriptions peuvent se faire jusqu'à 15 jours ouvrables avant le début de la formation, dans la limite des places disponibles.

Toute inscription vous engage et vaut acceptation sans réserve de nos Conditions Générales de Vente (CGV) téléchargeables sur notre site internet. Une attestation de participation vous sera envoyée à l'issue de la formation.

Programme

JEUDI 26 NOVEMBRE 2026

08H30 ACCUEIL DES PARTICIPANTS

Avec **Philippe DUPORT** et **Lise BIDEGARAY**, co-animateur.rices

09H30 - 10H00 INTRODUCTION

Julien BLOT, Président du GEPSo
Nathalie VINATIER, Conseillère départementale en charge du Handicap et des Transports adaptés
Camille GALLIARD-MINIER, ministre déléguée chargée de l'Autonomie et des Personnes Handicapées (vidéo)

SÉQUENCE 1 : CONTEXTUALISATION

10:00 - 10:10 : LE M - PERFORMANCE

10H10 - 10H40 TABLE RONDE : ILS ET ELLES VOUS RACONTENT LEURS RÉALITÉS

Mathew MOLONEY, travailleur ESAT, **Ouahiba KHIRI,** maman de personne concernée
Gwenaël LE PERRUN de l'IME de Villaine, Azay-le-Brûlé

10h40 - 10h55 : Questions / réponses avec la salle

10:55 - 11:25 : PAUSE

11:25 - 11:30 : CAPSULE VIDEO

11H30 - 12H10 REGARDS CROISÉS : ETAT DES LIEUX DE L'EFFECTIVITÉ DES DROITS

Camille TAUVERON-LAHOUZE, juriste de la Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme (CNCDH) & **Slimane LAOUFI,** chef du pôle régional Normandie & Centre Val de Loire, défenseur des droits

12h10 - 12h45 : Quizz WOOCLAP & questions / réponses avec la salle

12:45 - 14:15 : PAUSE DÉJEUNER

SÉQUENCE 2 : PARTAGE D'EXPERIENCE : LES DROITS AU COEUR DES ETABLISSEMENTS

14H15 - 15H45 EN SOUS-GROUPES

Partages d'expériences 1 : **le droit de vote, Mosell'a** - *Accompagnement pour les élections municipales 2026 de Marly*

Partages d'expériences 2 : **le droit à la scolarité, EPMS de l'Ourcq** - *Travail commun IME et mairie pour une école inclusive*

Partages d'expériences 3 : **le droit aux loisirs, IMIND & Centre Hospitalier Le Vinatier** - *Application Divercity et Sensory Room*

Partages d'expériences 4 : **le droit à l'hébergement, EPCMS La Coudraie** - *Résidence Autonomie de la Coudraie inclusive et mixte*

Partages d'expériences 5 : **le droit à la santé**, **Centre Hospitalier Montfavet Avignon** - *Dispositif Handiconsult*

15:45 - 16:15 : PAUSE

SEQUENCE 3 : LA COMMUNICATION ALTERNATIVE ET AMÉLIORÉE

16:15 - 16:20 : CAPSULE VIDEO

16H20 - 17H00 LA CAA COMME LEVIER D'ACCES AUX DROITS

Maxime OILLAUX, Chef de projet « Participation des personnes » au Secrétariat Général du Comité interministériel du handicap & **Karima GHERNAOUT** Chargée de mission inclusion à l'EPNAK BFC

17h00 - 17h35 : Quizz WOOCLAP & questions / réponses avec la salle

17H35 - 17H50 CONCLUSION DE LA JOURNÉE

Philippe DUPORT et **Lise BIDEGARAY**, co-animateur.rices

VENDREDI
27
NOVEMBRE
2026

Programme

08H00 - 08H30 ACCUEIL DES PARTICIPANTS
Avec **Philippe DUPORT** et **Lise BIDEGARAY**, co-animateur.rices

08H30 - 09H00 INTRODUCTION
Philippe DUPORT et **Lise BIDEGARAY,** co-animateur.rices
Jérôme BALOGE, Maire de Niort (sollicité)
Un représentant de l'**ARS** (sollicitée)

09H00 - 09H30 RESTITUTION DES ATELIERS
par les élèves D3S EHESP

SEQUENCE 4 : VIE AFFECTIVE, SEXUELLE, ET FAMILIALE

09H30 - 10H10 PLÉNIÈRE : VIE AFFECTIVE, SEXUELLE ET HANDICAP : QUELS DROITS, QUELS FREINS ?
Sheila WAREMBOURG, formatrice sexologue
10h10 - 10h30 : Questions / réponses avec la salle

10:30 - 10:55 : PAUSE

10H55 - 11H35 TABLE RONDE : LE DROIT D'ACCÈS À UNE VIE FAMILIALE PLEINE ET ENTIÈRE
Nawela, maman accompagnée, et **Axelle DANCHE,** EJE, Relais parental ETAPE 16
Fatimata DIAWARA, maman et travailleuse en ESAT
11h35 - 11h55 : Quizz WOOCLAP & questions / réponses avec la salle

11:55 - 13:00 : PAUSE DÉJEUNER

SÉQUENCE 5 : HANDICAP ET DROIT COMMUN CHANGER LES REGARDS

13:05 - 13:10 : CAPSULE VIDÉO

13H10 - 13H50 PLÉNIÈRE :
PRENDRE SA PLACE DANS LA VIE PUBLIQUE : DE CITOYENNE À ÉLUE
Eleonore LALOUX, conseillère municipale d'Arras, et **Emmanuel LALOUX**, Président de l'association Down Up
13h50 - 14h20 : Quizz WOOCLAP & questions / réponses avec la salle

14H20 - 14H30 CONCLUSION DE LA JOURNÉE
Membres du groupe organisateur, équipe GEPSo

A NE PAS MANQUER !

Soirée festive au MAGIC FLONFLON le jeudi 26 novembre, de 19h30 à 23h (26 euros, sur inscriptions ici). Plongez au cœur d'un lieu unique et magique, rempli de surprises, pour une soirée inoubliable ! Compris dans l'inscription : repas + 2 boissons

VISIT

Jeudi 26, 18h30 - 19h30 : Visite gratuite du Séchoir à Port Boinot (sur inscription ici)
Embarquez pour une déambulation pleine de découvertes et de bonne humeur au cœur du Séchoir de Port Boinot, cet ancien site emblématique de la chamoiserie niortaise métamorphosé en un lieu unique et 100 % accessible !

INFORMATIONS PRATIQUES

Dates & Horaires

Le jeudi 26 novembre 2026 de 08h30 à 17h50
Le vendredi 27 novembre 2026 de 8h00 à 14h35

Durée (hors pauses du midi)

13H25

Tarifs et modalités de facturation

	Par personne	Par groupe (+5 personnes)
Adhérents GEPSo Présentiel/Distanciel*	400€ net	350€ net
Non-adhérents GEPSo Présentiel/Distanciel*	500€ net	450€ net
Personnes accompagnées*	0€	
Etudiant*	20€ net	

***Accueil café et repas du midi offerts sauf pour les étudiants**

- Le prix est le même en présentiel et en distanciel
- Aucun paiement n'est demandé en ligne.
- La facturation s'effectue post-formation. Le GEPSo est un organisme de formation enregistré sous le numéro 11 75 47211 75 (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat) et **certifié QUALIOPI.**
- Cette formation peut être éligible à un financement par les organismes financeurs de la formation professionnelle, selon les critères de prise en charge de chaque OPCO.

Annulation

- Entre 15 et 7 jours ouvrables avant le démarrage de la formation, facturation de 50% du prix net de la formation.
- Moins de 7 jours ouvrables avant le démarrage de la formation, facturation égale à 100% du prix net de la formation.

La convention de formation sera disponible sur le site d'inscription. Merci de la télécharger, de la signer et de l'envoyer à formation@gepso.com

Informations complémentaires

Pour les personnes inscrites en distanciel, un lien d'inscription à ZOOM vous sera envoyé quelques jours avant le démarrage de la formation. Les personnes en situation de handicap ayant besoin d'un accueil spécifique, sont invitées à nous envoyer leur demande par mail à : formation@gepso.com et/ou nous contacter au 06 99 60 93 95

Lieu

CAMPUS MACIF
14 RUE DE LA BROCHE, 79000 NIORT
BAT. PÔLE SERVICES
NIORT
ACCESSIBLE PMR



Bus gratuit depuis la gare, ligne 7, arrêt "MACIF" ou arrêt "France Travail"

Parking gratuit sur place

Les réservations d'hébergement pour les participants à l'évènement peut se faire via cette plateforme dédiée.

Partenaires principaux : casden BANQUE POPULAIRE, mgen GROUPE VYV, Direction[s]

Retrouvez les stands :

HOSPIMEDIA RÉPONSE EXPERT, Silao, GERFI+, Bureau d'accompagnement social, Niort Marais Poitevin

CONTACT Marie ALLAND formation@gepso.com 06 99 60 93 95

Organisme de formation GEPSo. Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11 75 47211 75.
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

Document mis à jour le 16/11/2026